

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation Question au Gouvernement n° 4607

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE ET LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

M. le président. La parole est à M. Patrick Vignal, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Patrick Vignal. Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, cela fait cinq ans que l'éducation de notre jeunesse est la priorité de ce gouvernement, comme en témoigne l'augmentation importante du nombre de professeurs. Contrairement à la droite qui n'aime ni les enseignants, ni les parents, ni l'école, vous avez créé 60 000 postes d'enseignants. (Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)

Vous avez renforcé la formation professionnelle, ce qui a permis de réduire le chômage des jeunes.

Notre engagement en faveur des enfants commence dès l'école primaire. Tous les moyens nécessaires doivent être donnés aux maîtres et aux maîtresses, notamment en créant des postes d'auxiliaires de vie et en renforçant l'accompagnement des élèves en difficulté.

Ces réformes sont essentielles pour accompagner les enfants qui sont dans le besoin. En dotant nos écoles et nos collèges de moyens adaptés à la situation sociale et économique des parents, l'école de la République ne poursuit qu'un seul objectif : donner des moyens et du savoir à tous nos enfants, leur offrir un avenir, quelles que soient leurs difficultés. Nous devons relancer l'ascenseur social. Nos enfants ne doivent pas être brisés par un plafond de verre.

La diversité des cultures, les apports personnels de chaque élève, construiront un socle commun, celui des valeurs de la République. C'est le combat que je porte, c'est celui de la majorité dans son ensemble. Nous devons le mener avec encore plus de vigueur, pour qu'il ne prenne pas fin dans quelques mois.

Madame la ministre, François Mitterrand le disait : « Même si notre jeunesse n'a pas toujours raison, ceux qui la frappent ont toujours tort ».

Pouvez-vous nous assurer de votre mobilisation en faveur de nos enfants, et dresser le bilan des cinq dernières années, car les prochaines risquent d'être dévastatrices pour l'école et pour les parents! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la

recherche. Merci pour votre question, monsieur le député. La lutte contre les inégalités scolaires et sociales n'est pas seulement un volet de l'action éducative, c'est l'une des raisons d'être de l'école, n'en déplaise à certains. La raison en est simple : l'école, c'est l'émancipation. Qui dit émancipation, dit ne pas rester scotché aux déterminismes économiques et sociaux que l'on hérite de sa famille. C'est pourquoi ce sujet me tient tant à cœur. D'ailleurs, les enquêtes PISA révèlent qu'il s'agit là de la véritable faiblesse de notre système, à laquelle il fallait s'attaquer.

Nous avons agi en revenant sur les mesures votées sous le précédent quinquennat. Les 60 000 postes alors supprimés dans l'éducation nationale l'ont été non pas dans les quartiers les plus aisés, les plus riches, mais là où les élèves étaient le plus en difficulté et où les effectifs des classes explosaient.

M. Razzy Hammadi. Eh oui!

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. La suppression de la formation initiale des enseignants a eu pour conséquence immédiate de priver les enseignants des moyens qui leur auraient permis de gérer l'hétérogénéité des classes et de mener chaque élève vers la réussite.

Nous avons fait tout le contraire : nous avons créé des postes, ouvert une formation, et surtout, décidé de bien répartir nos moyens. Les 9 milliards de hausse du budget de l'éducation nationale auront essentiellement servi, durant ce quinquennat, à renforcer l'éducation prioritaire, là où il fallait mettre le paquet.

Je me réjouis aujourd'hui de constater qu'au sein de plusieurs collèges de France classés en éducation prioritaire, le taux de réussite au brevet a augmenté, en un an, de vingt points grâce aux réformes que nous avons menées. Voilà ce qu'est une juste répartition des moyens de l'éducation nationale. (Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

Je vous invite à aller vérifier par vous-mêmes à Avignon, Orléans, Louvrois et dans bien d'autres villes.

Nous avons également rétabli la préscolarisation des enfants de moins de trois ans, ce qui est une vraie réponse aux inégalités. Aujourd'hui, nous avons augmenté de près de 30 000 places la capacité d'accueil de ces enfants. Il faudra, bien sûr, continuer dans cette voie. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

Données clés

Auteur: M. Patrick Vignal

Circonscription : Hérault (9e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4607 Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>1er février 2017</u>

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er février 2017